

Moanda, le 26 mars

COVID-19 : LIMITATION D'ACCES A L'HOPITAL COMILOG

Faisant suite aux recommandations gouvernementales visant à freiner la propagation du Coronavirus (Covid-19), le chef d'établissement de l'hôpital Comilog, invite l'ensemble de la population à ne se rendre à l'hôpital Marcel Abeke (HMA) qu'en cas d'urgences avérées et non pour des affections bénignes pouvant être traitées à domicile.

L'hôpital étant un lieu potentiellement exposé à la circulation de germes, bactéries et autres, où se trouvent par ailleurs des personnes fragiles, ces mesures sont prises dans un souci de préserver la santé des malades, la vôtre mais aussi celle du personnel soignant. De ce fait :

- ✚ Toutes les visites aux patients à l'HMA sont temporairement limitées à une seule visite autorisée par patient et par jour.
- ✚ Pour les consultations urgentes, seuls les patients dans l'incapacité de marcher peuvent se faire accompagner par une personne.
- ✚ Pour les personnes présentant les symptômes du Covid-19, éviter systématiquement de se rendre à l'hôpital. Vous devez contacter le 1410 ou les numéros suivants : 077807193 / 066721477

Le Chef d'Etablissement

Contact Presse :

DRP-RSE : 074725694/074725697

Site Internet : www.eramet-comilog.com